

LES PRIX DE LA FONDATION 2012-2014



Comité « scientifique et médical »

LAURÉAT 2013 ET 2014

Deux prix d'honneur d'un montant de 10.000 € chacun ont été décernés au projet porté par le professeur Hugues Pascal-Moussellard, chirurgien orthopédiste, spécialiste du rachis, exerçant son activité à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière à Paris.

Le but de l'étude intitulée: « Acquisition et analyse des signaux des patients traumatisés médullaires à l'aide d'un modèle expert », consiste à analyser à l'aide d'un moteur d'intelligence artificielle l'influence de l'environnement physiopathologique du traumatisé médullaire aigu sur la souffrance médullaire. L'objectif de ce projet est de mieux comprendre le comportement de l'appareillage des personnes amputées de membre inférieur.

LAURÉAT 2013

Un prix d'honneur d'un montant de 10.000 € a été décerné M. Didier Pradon, ingénieur hospitalier, responsable du Laboratoire d'analyse du mouvement (CHU Raymond Poincaré, Garches), pour un projet d'amélioration de la prise en charge des utilisateurs du fauteuil roulant manuel. L'objectif du projet est la quantification de l'efficacité du maniement du fauteuil roulant lors de l'évaluation clinique du patient afin d'améliorer la prise en charge lors du reconditionnement à l'effort, des troubles musculo-squelettiques (TMS), et lors du choix et/ou réglage du fauteuil.

Comité « handicap et accessibilité »

LAURÉAT 2012

Un prix d'honneur d'un montant de 10.000 € a été décerné au Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des personnes Handicapées (CERAH). Il vise à récompenser un projet de recherche et d'ingénierie intitulé « Aide au diagnostic et à l'appareillage de personnes amputées de membre inférieur par mesure de pressions ». L'objectif de cette étude est de mieux comprendre le comportement de l'appareillage des personnes amputées de membre inférieur. Le financement du chercheur post-doctorant a été assuré par l'Agence nationale de la recherche.

LAURÉAT 2013

Un prix d'honneur d'un montant de 5.000 € a été décerné à la communauté de communes de La Roche-sur-Yon Agglomération. Ce choix résulte d'une enquête menée par le comité Handicap et Accessibilité sur l'accessibilité des réseaux de bus urbains et périurbains aux personnes à mobilité réduite et particulièrement aux personnes en fauteuil roulant.

LAURÉAT 2013

Un prix d'honneur d'un montant de 9.300 € a été décerné à l'institut le Val Mandé, établissement médico-social public destiné à l'accompagnement des personnes en situation de handicap (adultes-enfants), situé à Saint-Mandé (Val-de-Marne). L'objectif de ce prix a été de doter l'institut d'un tricycle *O-Pair 2*, triporteur pousseur adapté au transport de personnes handicapées. Le projet a été financé en partenariat avec la Fondation des Mutuelles du Mans Assurances (MMA).

LAURÉAT 2014

Un prix d'honneur d'un montant de 5.000 € a été décerné à l'Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak (Arts et Métiers Paris Tech). Il concerne un projet de recherche et d'ingénierie intitulé « Interface cognitive cerveau-machine pour l'apprentissage de marche avec prothèse pendant la rééducation des personnes amputées ». L'objectif à long terme de ce projet est de développer une interface cerveau-machine pour suivre les états cognitifs du patient pendant la marche. Cette interface trouverait d'une part une application directe en rééducation et d'autre part servirait d'outil complémentaire à l'expertise clinique dans la comparaison des composants prothétiques lors de leur utilisation par les patients pour aider au développement et au choix des prothèses.

LAURÉAT 2014

Un prix d'honneur d'un montant de 5.000 € a été décerné au Centre de formation agricole du petit Kamonyi (Province Sud - Rwanda). Il concerne un programme de promotion des droits des femmes ayant des enfants handicapés. Notre financement va permettre d'équiper en petits matériels huit nouveaux centres de jour créés dans le cadre de ce programme.

Comité « sport et jeunesse »

LAURÉAT 2012

Un prix d'honneur d'un montant de 5.000 € a été décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CS-INI) pour l'acquisition d'un montoir Équilève manuel, équipement destiné aux cavaliers handicapés. Permettant la mise à cheval de personnes à mobilité réduite, cet appareil a été mis en place à la section équestre militaire de l'École militaire.

LAURÉAT 2012

Un prix d'encouragement d'un montant de 2.500 € a été décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CS-INI) pour le cofinancement d'un stage de pleine nature au profit des adhérents du Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides. Le stage s'est déroulé à Fréjus dans le courant du mois de septembre 2013 et a été suivi notamment par deux jeunes camarades blessés, non bénéficiaires d'une pension militaire d'invalidité.

LAURÉAT 2012

Un prix d'encouragement d'un montant de 2.500 € a été décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CS-INI) pour l'acquisition d'un Tandem'Flex, équipement de ski destiné aux personnes handicapées participant au stage de ski organisé chaque année par le CS/INI. Ce matériel permet à une personne lourdement handicapée, éventuellement sans aucune autonomie, de glisser en toute sécurité sur des pistes de ski, installée dans un confortable siège baquet, grâce à un pilote préalablement formé. La fondation a participé au financement de cet équipement de ski à hauteur de 2.500 €, le coût total d'un équipement étant de 5.900 €.

LAURÉAT 2013

Un prix d'encouragement d'un montant de 3.000 € a été décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CS-INI) pour l'acquisition d'un Marpo kinetics VLT, grimper de corde adapté aux personnes handicapées. Ce projet a été financé dans le cadre d'une convention de partenariat avec la *Mutuelle des Sportifs*, membre du Cercle des Amis de la Fondation des Mutilés et Invalides de Guerre.

LAURÉAT 2013

Un prix d'encouragement d'un montant de 700 € a été décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CS-INI) pour l'acquisition d'une console de jeux vidéo Wii Nintendo, utilisée dans le cadre de l'entraînement à la mobilité des pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides.

LAURÉAT 2014

Un prix d'encouragement d'un montant de 10.000 € a été décerné au club sportif Cap SAAA Paris pour l'acquisition de deux fauteuils quad rugby. Spécialement dédiée aux personnes touchées au niveau des quatre membres, le rugby fauteuil est une discipline en plein essor en France (notamment depuis la sélection de l'équipe de France aux Jeux Paralympiques de Londres 2012). Elle représente un outil essentiel pour les personnes éligibles quant au bien-être physique et moral, à la (re)sociabilisation, à la diminution des problèmes de santé liés à la pathologie, à la reprise d'autonomie, à la lutte contre l'auto-exclusion et à l'épanouissement personnel et professionnel. Ce projet a été co-financé dans le cadre d'une convention de partenariat avec la *Société Générale*, membre du Cercle des Amis de la Fondation des Mutilés et Invalides de Guerre.

LAURÉAT 2014

Un prix d'honneur d'un montant de 1.500 € a été décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CS-INI) pour l'acquisition d'une selle Hippolib. Hippolib est un module de selle spécifiquement conçu pour les cavaliers handicapés, s'adaptant à tous les types de selle (mixte, obstacle, dressage). Le système maintient bien le bassin et propose une stabilisation du cavalier variable en fonction de ses besoins. Elle permet notamment d'optimiser l'utilisation des membres supérieurs dans la conduite du cheval.

LAURÉAT 2014

Un prix d'encouragement d'un montant de 6.000 € a été décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CS-INI) pour l'acquisition d'un Ergocycles à bras. Cet appareil permet de travailler la partie supérieure du corps en faisant travailler les bras en position assise (ou en fauteuil) ou debout. Il présente le double avantage d'offrir deux applications: sportive (développement et/ou entretien cardiovasculaire, mobilité, endurance) et médicale (test d'effort pour les paraplégiques des membres inférieurs).

LAURÉAT 2012

Un prix d'honneur, d'un montant de 5 000 €, a été décerné à l'école Jean Jaurès d'Athis-Mons (Essonne) pour l'aide au financement d'un voyage de sensibilisation organisé, dans le cadre du programme officiel de l'enseignement de l'histoire, au profit de deux classes de niveau CM2. Six accompagnateurs encadrant soixante-six élèves, âgés de 10 et 11 ans, se sont déplacés sur les plages de débarquement de Normandie, les 6 et 7 juin 2013.

LAURÉAT 2013

Un prix d'honneur, d'un montant de 5.000 €, a été décerné au collège Jean Monnet de Janzé (Ille-et-Vilaine) pour l'aide au financement d'un voyage pédagogique construit autour du Centenaire de la Première Guerre mondiale comprenant la visite du musée de la Grande Guerre de Meaux et des champs de bataille de la Marne, au profit de deux classes de 3^e (49 élèves). Il a impliqué des enseignants de différentes disciplines dont l'Histoire-Géographie, l'Éducation musicale et les Arts plastiques. Sa mise en œuvre s'inscrivait dans la logique de l'enseignement de l'Histoire des Arts qui a donné lieu à un oral dans le cadre du diplôme national du Brevet 2014.

LAURÉAT 2013

Un prix d'honneur, d'un montant de 5.000 €, a été décerné à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Ce prix représente un soutien financier participatif au concours scolaire « Les petits artistes de la Mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants. » Face à la disparition des Poilus, l'ONACVG a invité les enfants des écoles primaires (CM1 et CM2) à s'approprier leur histoire et à la transmettre en devenant des « Petits artistes de la Mémoire ». Aidés de leurs enseignants, les élèves ont choisi un soldat de la Grande Guerre originaire de leur commune et sont partis à la recherche des traces et des témoignages qu'il a laissés dans sa famille et au cœur des archives municipales ou départementales. Ce concours participe au développement de l'esprit de civisme des citoyens en devenir.

LAURÉAT 2014

Un prix d'honneur, d'un montant de 6.500 €, a été décerné au collège Edmée Jarlaud d'Acheux-en-Amiénois (Somme) pour l'aide au financement d'un voyage pédagogique pour une classe de 28 élèves de 3^e construit autour des sites mémoriels des trois départements picards du mercredi 1^{er} au vendredi 3 avril 2015. Il comprend la visite de la clairière de l'armistice à Compiègne, un parcours pédagogique à Tracy-le-Mont, village mémoire 14-18, l'Historial de Péronne, la caverne du dragon et le chemin des Dames.

CONTACTS

André Auberge
Secrétaire général

Bernard Le Ferran
Directeur

FONDATION DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE

13, avenue de La Motte-Picquet - 75007 Paris

Tél. 01 44 11 32 70 - Fax : 01 44 11 32 72

www.fmig.fr

directeur@fondation-mutilesinvalidesdeguerre.org
mecenat@fondation-mutilesinvalidesdeguerre.org